

INSERTION

2018-2021



*L'insertion au cœur  
de nos territoires.*

# Pacte territorial local pour l'insertion (PTLI)

## SDSeI Pays des gaves

L'alliance du social et de l'emploi





**Jean-Jacques LASSERRE**  
Président du Conseil départemental

*Le Département s'est investi depuis plusieurs années pour faciliter l'accès à l'emploi des publics allocataires du RSA.*

*Ce choix repose sur une conviction forte : « le travail est un facteur d'insertion essentiel de participation à la vie de la cité et d'autonomie de la personne ».*

*Aujourd'hui, plus que jamais, alors que la situation socio-économique des populations de nos territoires reste difficile, l'insertion doit être un levier au profit des personnes les plus fragiles.*

*Le Plan Départemental d'Insertion (PDI), adopté à l'unanimité le 29 juin 2017, s'inscrit dans le nouveau projet départemental avec une ambition affirmée d'alliance du social et de l'emploi. Il porte la volonté du Département de décroiser ses politiques publiques. La politique Insertion doit donc répondre à un cheminement vertueux permettant d'offrir à tous des opportunités pour sortir de la précarité, de l'isolement social et favorisant le retour à l'emploi. C'est bien une approche de parcours que nous construisons ensemble dans un continuum socio-professionnel favorisant l'insertion sociale et professionnelle de ces personnes.*

*Le PDI, qui fixe le cadre stratégique départemental, se décline dans le Pacte Territorial pour l'Insertion (PTI) signé avec les partenaires départementaux œuvrant aussi en matière d'insertion. Le Département a aussi souhaité une déclinaison sur les sept territoires des Services Départementaux des Solidarités et de l'Insertion (SDSsel) par l'élaboration de Pactes Territoriaux Locaux pour l'Insertion (PTLI).*

*La politique Insertion s'inscrit dans une démarche partenariale avec l'ensemble des institutions et des acteurs du social et de l'emploi ; elle est inscrite dans le projet départemental d'action sociale qui est au cœur des territoires au même titre que les autres politiques relevant de la compétence du Département.*



## Trois questions à Anne-Marie BRUTHÉ, Conseillère départementale :

### **En quoi ce PTI est différent du précédent ?**

Le Programme Départemental d'Insertion (PDI) a une ambition affirmée d'alliance du social et de l'emploi, ce dans une approche de parcours construit avec la personne en recherche d'emploi et les socio-professionnels. Le Pacte Territorial pour l'Insertion (PTI) formalise la démarche partenariale des acteurs de l'insertion et de l'emploi. L'idée est d'agir ensemble dans l'accompagnement vers l'emploi tout en répondant aux besoins des entreprises du territoire. C'est donc un ensemble de partenaires qui est engagé à nos côtés pour à la fois élaborer ce PTI et le mettre en œuvre avec 17 fiches action répondant aux orientations du Plan Départemental d'Insertion. Ce PTI est bien un cadre partenarial qui doit nous permettre d'ajuster notre politique d'insertion aux regards des besoins et des évolutions nécessaires ; d'autres partenaires pourront venir nous rejoindre s'ils le souhaitent.

### **Pourquoi des PTLI ?**

La réorganisation territoriale des services du Département acte la volonté de notre collectivité d'être un acteur de proximité. La territorialisation est une chance pour les politiques d'insertion parce que les besoins des territoires sont différents et que les réponses doivent être nécessairement différentes. En résumé, si le Programme Départemental d'Insertion permet de « penser globalement » la politique d'insertion, le Pacte Territorial Local pour l'Insertion (PTLI) permet « d'agir localement ».

### **Quel est votre regard sur l'insertion ?**

Le contexte actuel de pénurie de ressources humaines dans plusieurs secteurs d'activité justifie que l'insertion ne soit plus une politique réservée aux professionnels du social, les entreprises ont à s'emparer de cette problématique. Ils le font déjà puisque plus de 330 entreprises de notre département adhèrent aux Groupements d'Employeurs d'Insertion et de Qualification (GEIQ). L'entreprise est le lieu d'insertion professionnelle ; nous avons à travailler ensemble, professionnels de l'insertion, de l'emploi, de l'entreprise et de la formation. La démarche partenariale impulsée par le Programme Départemental d'Insertion va dans ce sens, tout comme le dispositif de l'Accompagnement global. Le Plan Pauvreté reprend également, dans sa stratégie, l'alliance du social et de l'emploi. Parce que réinsérer une personne dans l'emploi, c'est lui offrir un emploi tout en l'accompagnant dans la recherche de solution de mobilité, de logement, de garde d'enfant... selon le territoire où il se trouve. Lorsque je suis allée sur les territoires j'ai pu mesurer l'engagement des professionnels, j'ai découvert les différentes démarches partenariales en cours, et tout ceci me conforte dans l'idée que le Pacte Territorial Local pour l'Insertion est un véritable outil qui aide à la formalisation, au renforcement, au développement des partenariats existants. Cette démarche contribue à l'efficacité de notre politique d'Insertion.

# Sommaire

<b>1.</b> Pourquoi un Pacte Territorial Local pour l'Insertion ? .....	5
<b>2.</b> Les enjeux de l'insertion sur le territoire .....	8
<b>3.</b> La déclinaison territoriale du Programme Départemental d'Insertion .....	13
<b>4.</b> Les chantiers partenariaux à engager .....	19
<b>5.</b> Le pilotage, le suivi et l'évaluation du Pacte .....	34

# 1

## Pourquoi un Pacte Territorial Local pour l'Insertion ?

Le Département est un acteur majeur en matière de cohésion sociale et d'insertion. Au-delà de ses compétences obligatoires, en particulier le Revenu de Solidarité Active (RSA), le Conseil départemental s'engage dans des démarches actives pour lutter contre la précarité et améliorer l'insertion tant sociale que professionnelle des habitants des Pyrénées-Atlantiques.

Le PDI, adopté à l'unanimité le 29 juin 2017, s'inscrit dans le nouveau projet départemental avec une ambition affirmée d'alliance du social et de l'emploi. Il porte la volonté du Département de décloisonner ses politiques publiques.

La politique Insertion est mise en œuvre dans une démarche partenariale avec l'ensemble des institutions et des acteurs du social et de l'emploi.

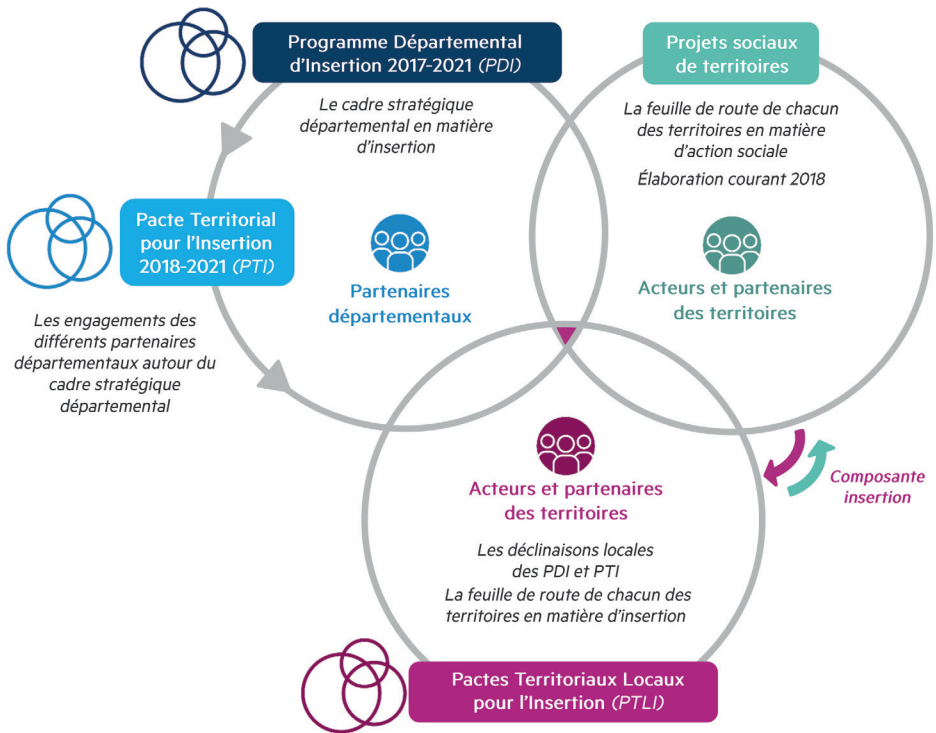
Si la loi n'a pas prévu explicitement la formalisation de Pactes Territoriaux d'Insertion à l'échelle infra-départementale, elle en laisse cependant la possibilité. Le PDI, qui fixe le cadre stratégique départemental, se décline aussi dans le Pacte Territorial d'Insertion (PTI) signé avec les partenaires départementaux œuvrant aussi en matière d'insertion.

En Pyrénées-Atlantiques, la conclusion d'un pacte partenarial pour chaque territoire apparaît comme une opportunité et le Département a souhaité une déclinaison sur les 7 territoires des Services Départementaux des Solidarités et de l'Insertion (SDSeI) par l'élaboration de Pactes Territoriaux Locaux pour l'Insertion (PTLI).

- Le Pacte Territorial Local d'Insertion se situe dans le droit fil de la territorialisation des services du Département. Il traduit la volonté du Département d'être au plus proche des usagers et en synergie avec les partenaires locaux. Le PTLI trouve ainsi naturellement sa place par rapport aux projets sociaux de territoire dont il constitue le volet insertion. Il mettra ainsi en œuvre l'indispensable transversalité de la politique d'Insertion en cohérence avec l'ensemble des grandes politiques déployées sur les territoires par le Département.
- Le Pacte Territorial Local pour l'Insertion, dans le contexte de la mise en place de la nouvelle organisation territoriale, constitue une opportunité pour décliner et mettre en œuvre la politique d'Insertion du Département. Chaque territoire décline ainsi les engagements du PDI quant à l'accueil et l'orientation du public, l'accompagnement des personnes, la construction de parcours d'insertion, le

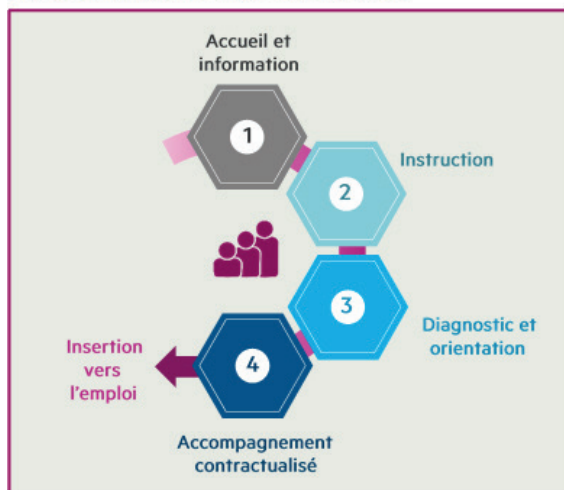
développement d'outils à même d'appuyer les personnes dans leur parcours d'insertion. Le PTLI garantit ainsi le respect des principes départementaux énoncés dans le cadre du PDI tout en tenant compte des ressources, particularités partenariales et territoriales existantes.

- Le Pacte Territorial Local pour l'Insertion s'ancre dans la richesse et la diversité des réalités territoriales. Chaque territoire doit composer avec un contexte socioéconomique différent, des ressources économiques qui lui sont propres, des profils de publics différents et des partenaires locaux singuliers. La thématique de l'insertion doit être partagée en proximité avec les acteurs du territoire. Les acteurs institutionnels et leurs échelons déconcentrés, lorsqu'ils existent, mais également les acteurs associatifs et les opérateurs qui interviennent au plus près des publics. Ces partenaires territoriaux sont en capacité non seulement de donner corps à la politique d'Insertion départementale mais surtout peuvent l'adapter aux besoins des publics et des ressources mobilisables. Cette démarche partenariale permettra d'incarner l'incontournable transversalité de la politique d'Insertion en conjuguant les compétences de l'ensemble des acteurs, que cela soit sur le champ social ou celui de l'accès à l'emploi.



Le PTLI a aussi pour objet de garantir le bon fonctionnement des différentes étapes de la chaîne d'insertion (voir ci-contre) sur le territoire, afin de répondre pleinement aux ambitions du PDI de ce point de vue.

### Les fonctions de la chaîne d'insertion



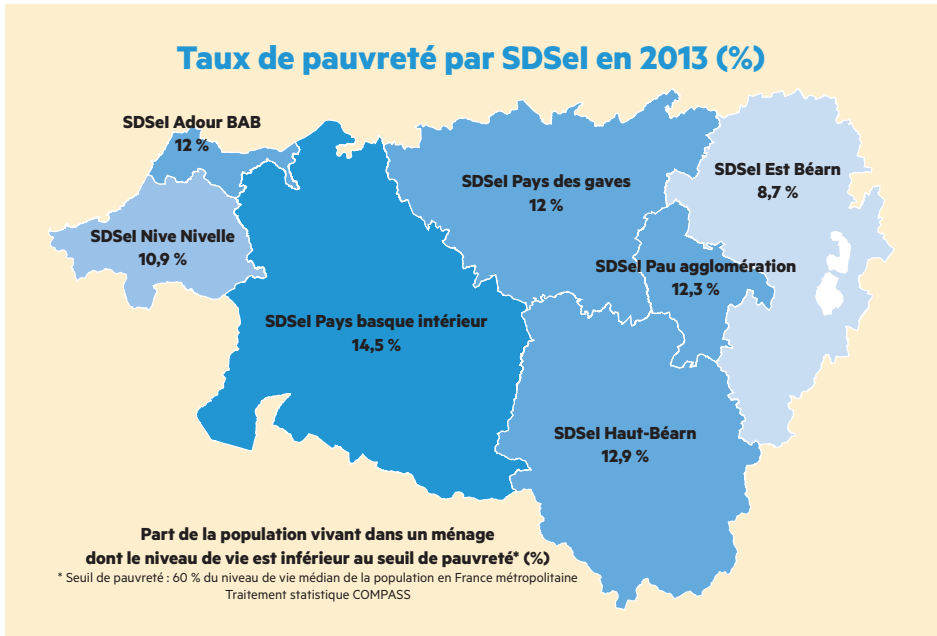




## 2

# Les enjeux de l'insertion sur le territoire

Le territoire du SDSel Pays des gaves est un territoire porteur **d'une dynamique en demi-teinte**. On y relève une croissance de la population conforme à la moyenne départementale, due à un solde migratoire positif. Sa population a crû au cours des dernières années, pour atteindre 77 498 habitants ce qui représente une augmentation de 0,5% par an entre 2008 et 2013. Le territoire attire de nouveaux arrivants, plutôt jeunes et locataire du parc privé. Il concentre autant d'emplois que d'actifs mais le nombre d'emplois est en recul avec 26 128 emplois en 2013, soit 10% des emplois du département. Ainsi, on relève un recul de 1,3% entre 2008 et 2013,



contre +2,2% en moyenne dans le département. Par ailleurs, 13,7% des établissements actifs en 2013 était nouvellement créés, soit légèrement moins qu'en moyenne dans le département (14,1%).

En comparaison avec les moyennes de référence, la population du territoire du Pays des gaves reste **légèrement moins marquée par la pauvreté**: en 2013, 12% des habitants y vit sous le seuil de pauvreté, contre 14,5% en France métropolitaine à la

même date. 9 % des ménages du territoire étaient couverts par les minima sociaux (AAH ou RSA socle) en 2015 (une proportion conforme à la moyenne relevée en France métropolitaine).

Néanmoins, **certaines problématiques restent prégnantes**, et attirent l'attention des partenaires du PTLI.

- Les personnes isolées et familles monoparentales, moins représentées sur le territoire que les couples avec enfants sont pourtant plus fortement touchées par la précarité. En 2013, 21% des femmes vivant seules et 18% des hommes seuls vivaient en dessous du seuil de pauvreté. Il en va de même pour 29% de la population vivant en famille monoparentale contre 27 % pour le département.
- Une offre d'accueil des enfants de moins de 6 ans contrastée avec moins de places disponibles en Etablissement d'accueil du jeune enfant qu'en moyenne. En 2013,



En 2013, **43 %** des ménages étaient constitués d'adultes vivant seuls, contre **35 %** en France métropolitaine.



**16,4 %** des femmes et **17,2 %** des hommes vivant seuls vivaient en dessous du seuil de pauvreté en 2013.



En 2013, les familles monoparentales représentent **7,6 %** des ménages, contre **6,9 %** dans le département.



**28 %** de la population vivant en famille monoparentale vivaient en dessous du seuil de pauvreté en 2013.

*SIG Politique de la Ville, CGET ; Données FILEAS décembre 2015,  
Fichiers des allocataires des Caf, Source Cnaf*



Les résidences principales sont occupées à **14,5 %** par des locataires du parc social, contre **9,6 %** dans le département.

**+1,1 %** de logements par an entre 2008 et 2013, contre **1,7 %** dans le département.

*Observatoire des Pyrénées Atlantiques,  
Portrait social de territoire SDSEI Pau Agglomération, CD 64 – Compas ; Données CD 64*

les 9 établissements d'accueil du jeune enfant proposaient 233 places, soit 5 places pour 100 enfants de moins de 6 ans, contre 7,7 à l'échelle départementale. En revanche, on relève légèrement plus de places chez les assistants maternels qu'en moyenne. En 2015, 455 assistants maternels sont implantés sur le territoire pour 1379 places, soit 34 places pour 100 enfants de moins de 6 ans contre 33 à l'échelle départementale.

**Le taux de chômage enregistré dans la zone d'emploi du territoire (ZE Pau et ZE Oloron) s'élève à 7,9 % de la population active** du territoire au 3<sup>e</sup> trimestre 2017. La structure de la demande d'emploi dans le Béarn se caractérise par :

- Une sur-représentation des jeunes de moins de 26 ans,
- Une proportion des 50 ans et plus équivalente à la moyenne mais importante.

On totalise ainsi **29 880 demandeurs d'emploi** dans le bassin d'emploi du Béarn en l'on enregistre une progression de +4,6% entre novembre 2016 et novembre 2017.

**Ainsi, le territoire reste confronté à plusieurs enjeux de taille du point de vue de l'accès à l'emploi et à la formation :**

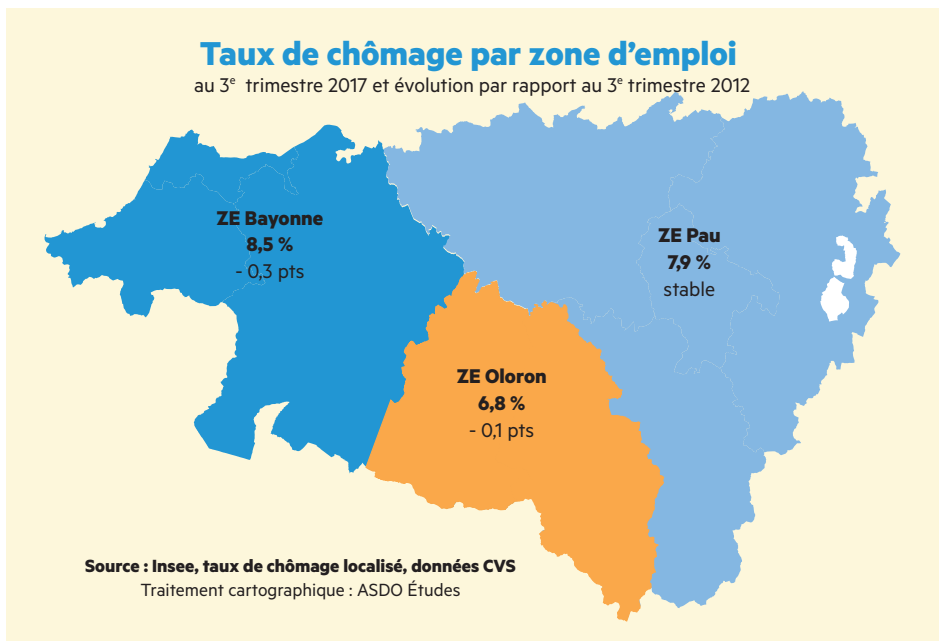
\_ Si le bassin du Béarn est le 3<sup>e</sup> bassin le plus recruteur de la région (après celui de Bordeaux et du Pays basque), si 9 800 projets de recrutements sont exprimés en 2017, il s'avère que **32,5%** des projets de recrutement sont jugés difficiles à pourvoir par les employeurs. Près de 2 projets de recrutement sur 6 sont jugés difficile à pourvoir par les employeurs, en particulier dans les secteurs des services à la personne, de l'hôtellerie-restauration et de la viticulture-arboriculture. Ce constat conforte les partenaires du PTLI dans la nécessité d'accompagner l'insertion socioprofessionnelle en travaillant la problématique de mobilité qui empêche les demandeurs d'emploi, de tous âges, de pouvoir répondre à un grand nombre d'offres.

- L'activité saisonnière et la part des salariés en contrat précaire y restent dans la moyenne mais sont à prendre en compte dans la politique d'Insertion. Sur les 9 800 projets de recrutements exprimés en 2017, **40%** sont saisonniers, contre **39%** en France Métropolitaine. En 2013, **14,8%** des salariés de moins de 15 ans ou plus étaient en contrat précaire (CDD, dont emplois saisonniers, intérim, emplois aidés, apprentissage...) contre **15%** en France Métropolitaine.
- Même si le territoire du SDSel Pays des gaves se caractérise par un taux de population non diplômée proche de la moyenne nationale (32% de la population des 15 ans ou plus non scolarisés, contre 31 % en France métropolitaine), il n'en

reste pas moins que le Pays des Gaves est le territoire où la part des jeunes non insérés est la plus élevée du département. En 2013, **17 % des jeunes de 15 à 24 ans** non scolarisés n'étaient ni en emploi, ni en formation, contre **14 %** en moyenne dans le département.

- Un territoire dont la population est relativement moins couverte par les minima sociaux que sur les autres territoires du département mais où le nombre de bénéficiaires a augmenté fortement ces dernières années. En effet, si la part des ménages du territoire couverts par les minima sociaux est inférieure aux moyennes, au cours des dernières années, le nombre de bénéficiaires de l'AAH et du RSA a néanmoins progressé plus fortement qu'à l'échelle départementale. On totalise **+26 % d'allocataires de l'AAH** entre 2009 et 2014 contre **+19 %** à l'échelle départementale et **+33 % d'allocataires du RSA** entre 2013 et 2018 contre **+25 %** à l'échelle départementale.

En s'appuyant sur ces constats, les partenaires du PTLI ont identifié les forces et les faiblesses du territoire du Pays des Gaves (voir synthèse ci-après) du point de vue des enjeux liés à l'insertion sociale et professionnelle de ses habitants. Ce travail a permis d'identifier plusieurs objets de travail prioritaires, qui concentreront leurs efforts pour les années à venir.



## Les forces de notre territoire en matière d'insertion...

Un territoire en croissance : un solde migratoire positif avec des nouveaux arrivants plutôt jeunes (20-39 ans) et locataires du parc privé.

Une population relativement moins marquée par la pauvreté qu'au niveau national (même si certaines problématiques restent prégnantes).

Un bassin d'emploi dynamique, s'appuyant sur des secteurs qui recrutent (services à la personne, hôtellerie-restauration) et où le taux de chômage du troisième trimestre 2017 est plus contenu qu'à l'échelle nationale, 7,9% contre 9,7%.

Un dense réseau de partenaires locaux œuvrant en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des habitants les plus fragiles.

## Ses faiblesses ...

Des types de ménages moins représentés mais pourtant plus fortement touchés par la précarité : les personnes isolées et les familles monoparentales.

Un territoire où la part des jeunes non insérés est la plus élevée du département.

Une sur-représentation du chômage des jeunes de moins de 26 ans.

Une proportion des demandeurs d'emploi de 50 ans et plus, équivalente à la moyenne départementale mais importante en valeur absolue.

Des employeurs qui peuvent rencontrer des difficultés de recrutement, en particulier autour de certains secteurs.

Une forte augmentation du nombre d'allocataires du RSA et de l'AAH entre 2013 et 2018.



## Ses opportunités pour l'avenir...

L'accompagnement des publics nécessite le développement d'un véritable réseau partenarial actif sur le territoire du Pays des gaves où des défis restent à relever quant à la connaissance des partenaires entre eux et le développement d'une culture commune visant à faciliter les orientations. Le public peut se mettre en mouvement et devenir acteur de son parcours d'insertion lorsque les partenaires démontrent une capacité de travail en collaboration. Ainsi, ils participent à favoriser le lien social et permettent de rompre l'isolement.

Au regard des difficultés repérées quant à la mobilité sur le territoire du SDSel, les partenaires du PTLI souhaitent maintenir le niveau des actions déjà en œuvre pour faciliter les déplacements mais également développer d'autres formes d'actions de mobilité, notamment sur les zones blanches.

Ils souhaitent également poursuivre et renforcer leurs efforts pour faciliter le rapprochement des offres et des demandeurs d'emploi, afin de répondre aux besoins des entreprises tout en permettant à chacun d'accéder à un emploi durable, en particulier s'agissant des jeunes et des seniors.



# La déclinaison territoriale du PDI

## Axe 1 - Un accueil et une orientation réactifs

### Rappel des objectifs départementaux.

Parce que le temps des personnes que nous accompagnons n'est pas le même que celui de nos institutions, les différentes étapes de notre organisation permettant de les accueillir et de les orienter se doivent être rapides, fluides, pertinentes, pour aboutir à la proposition d'un parcours et d'outils d'accompagnement adaptés. Compte tenu de ces objectifs, le Département et ses partenaires se sont fixés pour objectifs :

- De réaliser **une évaluation performante des situations, en s'appuyant sur** les capacités des personnes, leurs compétences et leurs ressources professionnelles et/ou sociales.
- De déterminer le type de parcours le plus adapté à la situation de chacun, en gardant à l'esprit que l'insertion professionnelle est la finalité de l'accompagnement qu'ils mettent en œuvre.
- De réaliser ce travail d'évaluation et d'orientation en s'appuyant sur un principe de réactivité (permettant à l'accompagnement de commencer au plus tôt) et d'implication de la personne (en lui permettant de faire valoir ses choix, sur la base d'une bonne information sur l'offre d'insertion et d'accompagnement existante).
- D'outiller cette étape de diagnostic et d'orientation (selon une méthode et des outils partagés), afin de faciliter la convergence des pratiques et de forger une culture commune à l'ensemble des intervenants.

### Pour cela, sur le territoire du SDSel Pays des gaves

Plusieurs modalités d'instruction de la demande de RSA et d'orientation des bénéficiaires du RSA existent de façon à apporter une réponse de proximité, adaptée à la situation de chaque personne :

- 3 plateformes d'instruction-orientation sur Salies, Mourenx et Orthez, et des cellules d'orientation sur les 3 sites du SDSel ainsi que sur Arzacq. Les référents uniques du territoire sont impliqués et mobilisés dans cette démarche, ce qui permet une orientation efficace.

Malgré tout, nous constatons que certains usagers n'y ont pas accès.

Dans le cadre du PTLI, nous veillerons à permettre :

- un accueil et une information de qualité en direction des usagers se présentant au SDSel pour être accompagnés dans leurs démarches d'insertion.
  - Sur les fonctions d'accueil des publics : une formation de l'ensemble du personnel administratif sera organisée notamment sur l'instruction du RSA mais également sur les droits et devoirs des usagers afin de développer et d'harmoniser les connaissances et compétences de chacun.
  - Sur les fonctions d'information : la généralisation de la demande de RSA en ligne nous amène à faire évoluer nos modalités d'information aux publics. Pour cela, la mise en place d'informations collectives en partenariat avec la CAF sera étudiée. Elles permettront d'informer les usagers sur les droits et devoirs en lien avec le dispositif RSA, sur les procédures dématérialisées de la CAF, de sécuriser les parcours et d'éviter les indus. (cf. fiche projet 1 du PTI).
- une instruction et une ouverture réactive des droits au RSA et un diagnostic et une orientation réactive et adaptée :
  - en poursuivant la mise en place de modalités adaptées selon les sites et en proposant un accompagnement des professionnels permettant ainsi un diagnostic/orientation efficient
  - en poursuivant la collaboration avec la CAF pour accéder à l'ensemble des ouvertures de droit et proposer ainsi des cellules d'orientation aux bénéficiaires RSA qui n'y auraient pas eu accès (cf. fiche projet 3 du PTI).

## **Axe 2 - Des parcours d'insertion adaptés aux besoins**

### **Rappel des objectifs départementaux.**

À travers le PDI 2017-2021, le Département se fixe pour objectif d'adapter l'accompagnement des personnes à leur situation et à leurs besoins, en diversifiant les modalités d'accompagnement proposées.

### **Pour cela, sur le territoire du SDSel Pays des gaves**

Nous nous appuyons sur un réseau partenarial permettant à différents Référents Uniques d'intervenir auprès des publics en insertion en fonction de leurs besoins :



Pôle Emploi, les ALIE, les AS et les infirmières du SDSEI, les PLIE, Gadjé Voyageurs, les CCAS, Tec Ge Coop. Nous souhaitons dans le cadre de ce PTLI, donner la possibilité aux CESF de devenir référent unique RSA.

L'entretien personnalisé réalisé en cellule d'orientation permet d'identifier les besoins en accompagnement du bénéficiaire RSA, 4 modalités d'accompagnement pourront être proposées : accompagnement professionnel, accompagnement socioprofessionnel, mobilisation sociale et veille sociale. Un outil de diagnostic et un référentiel pour les différents types de parcours seront travaillés dans le cadre du PTI (fiche projet 7).

Les cadres du SDSel assureront la régulation des parcours d'insertion sur le territoire, en s'appuyant sur le référentiel départemental d'accompagnement à travers un suivi des portefeuilles des référents uniques, et une veille concernant la contractualisation et les réorientations. L'augmentation du taux de contractualisation sera un enjeu de ce PTLI.

En outre, nous proposons de travailler en lien avec nos partenaires référents uniques du territoire sur de nouvelles modalités de durée du CER de manière expérimentale en 2019 ; un groupe de travail sera mis en place à cet effet.

Nous renforcerons notre partenariat avec Pôle emploi avec notamment l'ouverture de l'accompagnement global aux bénéficiaires du RSA et l'organisation de nouvelles modalités de collaboration : mise en œuvre d'une plateforme collaborative, validation des orientations au fil de l'eau, rendez-vous tripartite systématisé, rencontre trimestrielle organisée.

Une attention particulière à l'accompagnement des jeunes de moins de 26 ans : nous développerons une collaboration avec les professionnels des missions locales en participant aux commissions du Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) et aux cellules techniques Garantie jeunes. D'autre part, pour améliorer la coordination des acteurs socioprofessionnels en faveur des jeunes, la relance des réunions partenaires jeunesse sera faite sur notre SDSel à partir de septembre 2018, à l'appui d'une charte de collaboration, à la fois pour partager nos actualités mais également pour échanger sur des situations. Seront impliqués la Mission locale, l'APSPG, l'éducation nationale, le local jeune d'Orthez, les centres sociaux...

Le Chef de service Développement Territorial et Insertion assurera l'animation du réseau des professionnels, des cadres du territoire et de l'ensemble des partenaires du territoire œuvrant dans le champ de l'insertion en proposant à raison de deux à trois fois par an une information réseau concernant le dispositif RSA, les questions liées à l'insertion et l'actualité des dispositifs existants sur le territoire. Cette animation devra permettre une acculturation commune et un partage des pratiques.

## Axe 3 - Des parcours vers l'emploi renforcés

### Rappel des objectifs départementaux.

Le PDI 2017-2021 se fixe pour objectif de travailler davantage sur la construction de parcours vers l'emploi, en cohérence avec les besoins des employeurs du territoire. En lien avec ses partenaires, le Département cherche ainsi :

- À renforcer la coopération entre les partenaires autour des métiers émergents et des besoins des entreprises.
- À favoriser la montée en compétences de l'ensemble des professionnels mobilisés sur l'accompagnement des personnes, autour des enjeux d'accès à l'emploi et à la qualification.
- À rapprocher les opportunités d'emploi et les personnes accompagnées, en élaborant une candidathèque, en développant l'accès à la formation, en facilitant les périodes d'immersion en entreprises, en continuant à soutenir et à développer le champ de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE), en développant le recours aux clauses d'insertion et en développant des relations régulières avec les acteurs économiques du territoire.

### **Pour cela, sur le territoire du SDSEI du Pays des gaves s'engage à :**

Poursuivre la collaboration étroite avec les services de la Région à travers la mobilisation des actions de formation du PRF, la mise en place de chantiers formation, la participation à l'Espace Métiers Aquitaine, l'objectif étant d'anticiper les métiers de demain.

Développer des partenariats avec les groupements d'employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ).

Informers le réseau des référents uniques sur les opportunités d'emploi via les clauses d'insertion et notamment sur le chantier du Très Haut Débit.

Renforcer les partenariats locaux avec les SIAE du territoire pour favoriser :

- le suivi des parcours des salariés en insertion au sein des Structures de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) par la participation du SDSEI aux dialogues de gestion organisés par la DIRECCTE, aux comités de suivi des structures et au Comité Technique d'Animation (CTA) animé par Pôle Emploi.
- les passerelles entre les SIAE entre elles et entre les SIAE et le secteur économique.

Mettre en œuvre un plan d'action partenarial pour renforcer les liens avec les employeurs du territoire.

Partager les diagnostics sur les opportunités de l'emploi local en lien avec Pôle emploi et la Région (cf. fiche projet 12 du PTI) en organisant des rencontres partenariales 2 fois par an.

## **Axe 4 - Des outils à développer pour mieux répondre aux besoins**

### **Rappel des objectifs départementaux.**

Au regard du diagnostic réalisé à l'occasion de l'élaboration du PDI 2017-2021, le Département souhaite s'associer à ses partenaires pour renforcer les outils à la disposition des référents afin de mieux répondre à certains besoins aujourd'hui insuffisamment couverts. Quatre thématiques d'intervention ont été particulièrement identifiées :

- Le soutien à la mobilité, notamment en capitalisant sur les expériences initiées sur plusieurs territoires, en développant l'information et la communication autour des offres existantes soutenant des plateformes de soutien à la mobilité mutualisant les ressources avec les partenaires.
- L'accès aux soins, en travaillant notamment avec l'Agence Régionale de Santé et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie pour faciliter l'accès aux soins des personnes rencontrant des problématiques de santé physique et/ou psychique, ainsi qu'en construisant des parcours d'accompagnement spécifiques pour ces personnes.
- L'accès et le maintien dans le logement, en s'appuyant notamment sur les actions développées au titre du Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD).
- Le développement du lien social, pour rompre l'isolement, notamment en s'appuyant sur la mobilisation de l'ensemble des structures de proximité (centres sociaux, espaces de vie sociale, réseau associatif, CCAS, actions collectives diverses etc.).

### **Pour cela, sur le territoire du SDSel Adour BAB :**

Plusieurs chantiers locaux seront engagés dans le cadre de ce PTLI pour renforcer les outils disponibles pour faciliter l'insertion des personnes accompagnées :

- Une des priorités est de mieux se connaître pour apporter des réponses

adaptées aux usagers. Pour cela, une des premières actions sera la création d'un outil numérique. Dans un 1<sup>er</sup> temps à destination des partenaires de l'insertion, l'objectif sera de partager les actualités, de présenter nos offres de service, de prescrire sur les actions du PDI... Pour cela le support de la plateforme du département sera utilisé.

- L'organisation de rencontres régulières entre les professionnels de chaque structure autour du partage d'expériences, de la mise en place de projets communs...
- Le soutien à la mobilité à travers le projet FAPI porté par la plateforme mobilité Transition mais également en participant à des actions partenariales locales (Plan de mobilité rurale de la CCLO), en soutenant des projets ou dispositifs (plateforme mobilité, garage social de CIEL, projet d'auto-école sociale sur Orthez...) et en réfléchissant à la mise en place de nouvelles actions permettant d'apporter des ressources mobilité sur l'ensemble de notre territoire.

Plusieurs instances sont mises en place pour favoriser l'accès et le maintien dans le logement des habitants du territoire :

- Le FSL : octroi d'aides financières visant à faciliter les parcours logement validées pour certaines en commission animée par le SDSel.
- La Commission Logement: elle permet d'orienter des usagers en recherche de logement vers un accompagnement social spécifique à la recherche de logement.

L'accès aux soins sera à interroger à la fois dans le cadre du PTLI mais également dans le cadre du projet social de territoire. Des partenariats locaux seront à envisager avec la CPAM, les chefs de service promotion de la santé et Insertion seront mobilisées sur cette question.

# 4

## Les chantiers partenariaux à engager

Afin d'organiser sur le territoire l'intervention conjointe du Département et de ses partenaires locaux, le Service Départemental des Solidarités Et de l'Insertion (SDSEI) du Pays des gaves a engagé une concertation partenariale au début de l'année 2018. Plusieurs temps de travail ont permis d'identifier différents chantiers communs, répondant aux problématiques et aux enjeux propres au territoire en matière d'insertion. Trois chantiers ont été proposés pour l'année 2018. Ces chantiers pourront se poursuivre les années suivantes ou de nouveaux pourront voir le jour.

### Chantier 1 – Faire vivre un réseau de partenaires de l'insertion

#### Axe local 1

Un réseau de partenaires de l'insertion actif et au service des usagers

#### Fiche projet 1

Créer un outil numérique partagé à destination des partenaires

#### Constat

- Un tissu de partenaires riches et actifs.
- Une méconnaissance des partenaires entre eux et de leurs offres de services.
- Des réunions partenariales qui sont de moins en moins nombreuses.
- Des usagers parfois perdus pour trouver des réponses.

#### Les objectifs visés

- Mieux connaître les offres de service de l'ensemble des partenaires du territoire pour mieux répondre aux besoins des usagers.
- Partager nos actualités, nos agendas.
- Envisager une ouverture aux usagers.

#### Les résultats attendus au terme du PTLI

- Informations partagées.
- Meilleure connaissance entre partenaires.

Actions opérationnelles		Pilote(s)	Calendrier	Moyens à mobiliser	Suivi
1	Etat des lieux de nos besoins : groupe de travail le 16/05	Département	Premier trimestre 2019	Mise en place d'un groupe projet associant les partenaires volontaires du SDSel : PLIE Ouest Béarn, APSPG, Mission Locale TM20, Emplois verts, IEBA Lien avec la Direction des services informatiques Support choisi : la plateforme insertion extranet du Département	<input type="checkbox"/> Non engagé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Réalisé
2	Recensement des partenaires				
3	Construction de l'arborescence de l'outil : thématique, sous-thématiques, publics... Groupe de travail : 26/09 et 23/10				
3	Mise en œuvre par la direction des services informatiques				

## Les indicateurs d'évaluation

### Indicateurs quantitatifs

Augmentation des prescriptions vers les actions.

### Indicateurs qualitatifs

Accès à l'information facilité.

## Axe local 1

Un réseau de partenaires de l'insertion actif et au service des usagers

## Fiche projet 2

Faire vivre un réseau des partenaires autour de l'insertion

### Les objectifs visés

- Mieux connaître les offres de service de l'ensemble des partenaires du territoire pour mieux répondre aux besoins des usagers.
- Partager nos actualités, nos agendas.
- Envisager une ouverture aux usagers.

### Les résultats attendus au terme du PTLI

Echanges entre partenaires renforcés.

Collaborations créées.

Actions opérationnelles		Pilote(s)	Calendrier	Moyens à mobiliser	Suivi
1	Échanger autour de thématiques	Département	2019	Les techniciens des structures partenaires du PTLI	<input checked="" type="checkbox"/> Non engagé <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Réalisé
2	Organisation de rencontres régulières entre techniciens				
3	Construction de projets communs				

### Les indicateurs d'évaluation

#### Indicateurs quantitatifs

Mise en place de projets communs.

#### Indicateurs qualitatifs

Facilitation des contacts et échanges entre partenaires.

## Chantier 2 – La mobilité

Ce chantier devra permettre de recenser l'avancée des différentes actions et projets en cours autour de la mobilité sur notre territoire: plateforme mobilité Transition, garage et location social, auto-écoles sociales, plan de mobilité rurale...

L'objectif sera également de garantir des réponses en matière de mobilité sur tout le territoire. De nouvelles actions pourront donc émerger de ce chantier.

Ce chantier sera co-piloté avec l'association Transition en lien avec la mission qu'elle poursuit dans le cadre du FAPI.

### Axe local 2 La mobilité

### Fiche projet 1

Construire un plan d'actions adapté aux besoins du territoire

### Constat

- Un territoire rural et vaste, des pôles d'activité sur les centres urbains.
- Des transports en commun insuffisants et pas toujours adaptés.
- Des zones qui restent totalement découvertes.
- Des projets menés par plusieurs partenaires : création d'un garage social et d'un service de location sociale, réalisation du Plan de mobilité rurale par la CCLO, projet d'extension de l'auto-école sociale de Mourenx sur Orthez, démarrage de réflexions autour de la mobilité à la CC Béarn des gaves, les actions du Département dans le cadre du schéma départemental cyclable...

### Les objectifs visés

- Recenser l'ensemble des projets existants sur notre territoire et à l'appui du diagnostic de la plateforme mobilité, repérer les manques.
- Mettre en place des actions permettant de couvrir les besoins notamment sur les zones blanches.

### Les résultats attendus au terme du PTLI

Avoir des solutions en termes de mobilité sur l'ensemble du territoire



Actions opérationnelles		Pilote(s)	Calendrier	Moyens à mobiliser	Suivi
1	Présentation des résultats de la plateforme mobilité et analyse des besoins	Département	2019	Organisations de 2 groupes de travail : 28/06 et 18/10 Partenaires mobilisés : Centres sociaux, garage social CIEL, la CCLO, la CC Béarn des Gaves, IEBA, Pôle emploi, ML TM20, 1 ALIE, la DGA TEVE du Département	<input type="checkbox"/> Non engagé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Réalisé
2	Présentation de chaque projet par les acteurs concernés				
3	Définition d'actions à mettre en œuvre				

## Les indicateurs d'évaluation

### Indicateurs quantitatifs

Une réponse mobilité sur tout le territoire.

### Indicateurs qualitatifs

Des actions innovantes.

## Axe local 2

### La mobilité

## Fiche projet 2

Extension de l'auto-école sociale de Mourenx

### Constat

- Un territoire rural et vaste, des pôles d'activité sur les centres urbains.
- Des transports en commun insuffisants et pas toujours adaptés.
- Des zones qui restent totalement découvertes.
- Des projets menés par plusieurs partenaires : création d'un garage social et d'un service de location sociale, réalisation du Plan de mobilité rurale par la CCLO, démarrage de réflexions autour de la mobilité à la CC Béarn des gaves, les actions du Département dans le cadre du schéma départemental cyclable...
- Un plan d'actions partenarial qui se construit dans le cadre du chantier 2 du PTLI.

### Les objectifs visés

Permettre l'accès à une auto-école sociale aux usagers résidant autour d'Orthez et Salies.

### Les résultats attendus au terme du PTLI

Une réponse équitable sur le territoire pour l'accès au permis de conduire.

Actions opérationnelles		Pilote(s)	Calendrier	Moyens à mobiliser	Suivi
1	Constitution d'un groupe projet	Centre social Lo Solan en collaboration avec le centre socio culturel d'Orthez et le Savoir Partagé de Salies-de-Béarn	2018-2019	Organisations de plusieurs rencontres du groupe projet Points d'étape présentés en groupe de travail du Chantier 2 du PTLI Partenaires mobilisés : Centres sociaux, la plateforme mobilité Transition, le SDSel du Pays des gaves, la CCLO, la CC Béarn des gaves, ML TM20, la ville d'Orthez, la Région	<input type="checkbox"/> Non engagé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Réalisé
2	Repérage et validation des besoins grâce à la plateforme mobilité				
3	Recherche de financements auprès du Département, de la Région, des communautés de communes, de la ville d'Orthez, de Fondations...				
4	Lancement de l'expérimentation				
5	Évaluation de l'expérimentation				

### Les indicateurs d'évaluation

**Indicateurs quantitatifs :** Lancement de l'auto-école sociale sur Orthez et Salies de Béarn : parcours de code et permis entamés.

**Indicateurs qualitatifs :** Une offre de service de l'auto-école sociale sur la majeure partie du territoire du SDSel Pays des gaves.

## Axe local 2

La mobilité

## Fiche projet 3

Création d'un atelier vélo ou d'un vélo-école

### Les objectifs visés

- Sensibiliser à l'usage sécurisé du 2 roues.
- Permettre une sensibilisation à la pratique du 2 roues.

### Les résultats attendus au terme du PTLI

Apporter une solution innovante sur le territoire

Actions opérationnelles		Pilote(s)	Calendrier	Moyens à mobiliser	Suivi
1	Constitution d'un groupe projet	SDSel et Transition ou un centre social	2018-2019	Organisations de plusieurs rencontres du groupe projet Points d'étape présentés en groupe de travail du Chantier 2 du PTLI Partenaires mobilisés : Transition, Centres sociaux, le SDSel du Pays des gaves, la CCLO, la CC Béarn des gaves, ML TM20, la ville d'Orthez, la Région	<input type="checkbox"/> Non engagé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Réalisé
2	Recherche des ressources : vélos, local, partenariat avec les clubs de cyclo tourisme				
3	Solliciter le Département pour le financement de la formation de « formateurs »				
4	Lancement de l'expérimentation				
5	Évaluation de l'expérimentation				

### Les indicateurs d'évaluation

#### Indicateurs quantitatifs

Augmentation de l'utilisation du 2 roues pour nos usagers.

#### Indicateurs qualitatifs

Mise à disposition de vélos en bon état.

# Chantier 2 – Favoriser le lien entre les publics en difficultés d’insertion et le secteur économique

## Axe local 3

Favoriser le lien entre les publics en difficultés d’insertion et le secteur économique

## Fiche projet 1

Faire l’état des lieux de nos bonnes pratiques concernant la relation avec les milieux économiques

### Constat

- Peu de rencontres et d’échanges de pratiques entre partenaires.
- Chaque partenaire a des relations avec des employeurs et met en place des actions sans forcément partager l’information.
- Manque de connaissance sur le marché de l’emploi local.
- Absence de projets communs autour de l’emploi.

### Les objectifs visés

Élaborer un plan d’actions au niveau départemental déclinable au niveau territorial dans l’objectif de renforcer nos relations avec les milieux économiques.

### Les résultats attendus au terme du PTLI

Des actions concrètes partenariales à destination des milieux économiques.

	Actions opérationnelles	Pilote(s)	Calendrier	Moyens à mobiliser	Suivi
1	Organisation de 2 ateliers de travail pour faire un état des lieux de nos relations avec les milieux économiques et pour définir des pistes d’action: 15/06/18	Centre social Lo Solan en collaboration avec le centre socio culturel d’Orthez et le Savoir Partagé de Salies-de-Béarn	2018-2019	Partenaires mobilisés : PLIE Ouest Béarn, PLIE IEBA, Missions locales, Pôle Emploi, SDSel, les SIAE du territoire, Transition	<input type="checkbox"/> Non engagé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Réalisé
2	Présentation des conclusions du travail de Dictys au niveau départemental : 14/09/18				
3	Déclinaison du plan d’actions au niveau territorial : date à définir				

### Les indicateurs d’évaluation

**Indicateurs quantitatifs :** Augmentation du nombre de contacts ou d’actions en lien avec les milieux économiques.

**Indicateurs qualitatifs :** Développement du partenariat sur le volet économique.

### Axe local 3

Favoriser le lien entre les publics en difficultés d'insertion et le secteur économique

### Fiche projet 2

Mise en place d'une plateforme RH

#### Constat

- Chaque partenaire a des relations avec des employeurs et met en place des actions sans forcément partager l'information.
- Manque de connaissance sur le marché de l'emploi local.
- Absence de projets communs autour de l'emploi.
- Peu de rencontres et d'échanges de pratiques entre partenaires.

#### Les objectifs visés

Faciliter l'accès des TPE du territoire aux différentes offres de service Insertion/emploi en leur proposant :

- Un diagnostic RH identifiant leur situation actuelle, leurs besoins à court et moyen terme, leur implication sur leur territoire (accueil stages, recours IAE, participation forum...).
- Une information adaptée à leurs besoins.
- L'orientation vers les services adaptés.

#### Les résultats attendus au terme du PTLI

Ouvrir de nouveaux espaces de coopération entre les acteurs économiques et les acteurs de l'insertion.

Actions opérationnelles		Pilote(s)	Calendrier	Moyens à mobiliser	Suivi
1	Création d'un comité de suivi : 1 <sup>er</sup> réunion 17/10/18 pour validation du projet	Transition	2018-2019	Partenaires mobilisés : SDSel, Pôle emploi, Dirrecte, Région, CCLO, Cap emploi, Mission Locale 0,8 ETP de chargée de mission et 0,2 ETP de coordination et d'administratif, salariés de Transition	<input type="checkbox"/> Non engagé <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Réalisé
2	Recherche de partenariats et de financements				
3	Validation en Comité de Pilotage de Transition				
4	Lancement du projet en lien avec les partenaires notamment pour organiser la prospection				
5	Organisation de rencontres régulières du comité de suivi				

## Les indicateurs d'évaluation

### **Indicateurs quantitatifs**

Augmentation des rencontres entre partenaires emploi/insertion et employeurs, et entre usagers de nos structures et employeurs.

### **Indicateurs qualitatifs**

Développement du partenariat sur le volet économique.

# 5

## Le pilotage, le suivi et l'évaluation du Pacte

### Le pilotage du Pacte

Constitution du Comité Territorial des Partenaires de l'Insertion du SDSel Pays des gaves.

Composition : Mission locale TM20, Mission locale IEBA, PLIE Est Béarn, PLIE Ouest Béarn, CIEL, Emplois verts, Avenir, A'tout services, les GEIQ du département, CCAS Mourenx, CCAS Orthez, Centre social Lo Solan, Centre socio culturel Orthez, Centre social Monein, la Région, Pôle Emploi, A CO R.

Fréquence des rencontres : 3 rencontres par an.

Objectifs des rencontres :

- Co construire le PTLI,
- Valider les orientations proposées,
- Proposer de nouvelles orientations,
- Suivre l'avancée des chantiers,
- Évaluer les actions mises en œuvre.

### Le suivi opérationnel des chantiers partenariaux

Pour 2018 : 3 chantiers prioritaires retenus.

Mise en place de plusieurs groupes de travail.

Restitution en Comité Territorial des Partenaires.

# INSERTION

## Département des Pyrénées-Atlantiques

64, avenue Jean Biray

64058 Pau Cedex 9

4, allée des Platanes - BP 431

64104 Bayonne Cedex



PLUS PROCHE,  
PLUS SOLIDAIRE  
SOLIDARITÉ